

nière qui dénotait une confiance très limitée dans la solidité de tes jambes, et que, maintenant, le grand air t'a fait changer d'avis : voilà !... Demande plutôt à ta mère.

Yvonne souriait, heureuse de voir sa fille remise.

— Oh ! ce n'est rien, va, ma chérie, murmura-t-elle. Il n'y a rien d'étonnant à ce que tu aies été fatiguée avec une messe aussi longue et... avec la surprise qui t'attendait...

Escarguel se retourna à ce moment.

— Comment ça va-t-il, mademoiselle ? demanda-t-il gauchement.

— Merci, bien mieux, fit-elle les yeux baissés... Et vous, votre long voyage ?

— Antoni était justement en train de me raconter tout ça, interrompit Florent, ce sont de vraies aventures de roman... Mais recommence plutôt, pour que tout le monde entende... Dis-nous, d'abord, comment tu n'es pas sous les verrous, car, enfin, tu as été arrêté à Marseille, il y a huit jours, c'est incontestable.

— Qui a pu vous l'apprendre ?

— La mère Solliès à qui son neveu Delattre a écrit l'affaire dans tous ses détails, paraît-il.

— Delattre a écrit ? interrogea vivement Antoni. Quoi, au juste, savez-vous ?

— Nous n'avons pas vu la lettre, mais elle contenait sans doute des choses intéressantes, car aussitôt après l'avoir reçue, la mère Solliès est allée trouver le juge d'instruction et ayant rencontré sur sa route Justin et Régine, elle leur a laissé entendre qu'il y avait "là-dedans" de quoi te faire acquitter.

— Maintenant, que s'est-il passé entre elle et le juge d'instruction ? La vieille ne m'en a pas dit, cependant, en sortant de là,

elle paraissait très surprise que tu ne sois pas en prison.

— Bah ! observa Justin, l'essentiel est que vous soyez libre, n'est-ce pas ? Cela tendrait, d'ailleurs, à prouver que le juge est convaincu de votre innocence.

— Oh ! c'est bien douteux. Pour tout le monde, jusqu'à preuve du contraire, je suis l'auteur du vol commis à Castillan. Delattre seul...

— C'est-à-dire, interrompit Florent, que jusqu'à présent c'est la bouteille à l'encre, cette affaire-là. Laissons-la donc tranquille pour le moment et attendons les événements... Raconte-nous plutôt pour quoi tu as été arrêté.

— Oh ! cette histoire-là est beaucoup plus simple. J'avais été convoqué, il y a six mois, pour une période d'instruction de vingt-huit jours. Naturellement je ne m'étais pas présenté puisque j'étais absent et j'étais considéré comme insoumis. La gendarmerie de Marseille, à laquelle mon nom avait été signalé, ayant appris mon retour par le "Malaga", s'est empressée de me faire arrêter et m'a fait diriger sur Toulon où stationne le régiment d'infanterie de marine auquel je suis affecté. Vous voyez que ce n'est pas grave... d'autant moins grave qu'en arrivant au corps, j'ai pu facilement établir ma bonne foi.

— "Et j'ai été tout simplement invité à accomplir la période d'instruction à laquelle j'étais astreint."

— Tout est bien qui finit bien, conclut Florent. Nous aimons mieux cela que de te savoir entre des mains du juge d'instruction.

— Oh ! mais j'y serai bientôt, répliqua Antoni. Dès que j'aurai quitté l'uniforme, je me constituerai prisonnier.

— Quelle folie ! Se jeter dans la gueule du loup !